Brèves du Projet Educatif Intercommunal

Numéro 4 – Juin 2019 Edité par la Communauté de communes Médoc Estuaire

Page 2 - 3

Un projet créé ensemble

... à faire vivre ensemble !

Page 4

Et maintenant ?

Notre Projet Educatif Intercommunal

Conçu pour donner une ligne directrice aux équipes d'animation des accueils de loisirs, du périscolaire mais aussi pour inspirer les autres acteurs éducatifs, le Projet Educatif Intercommunal est un acte fort permettant de donner corps à l'idée d'intercommunalité, auprès des familles bénéficiant d'un certain nombre de services.

Du Nord au Sud, d'Ouest en Est, toutes les communes de Médoc Estuaire sont concernées. Nous avons conscience que nous sommes au début d'un processus de transformation et que tout commence maintenant. Sortons de nos murs respectifs. Soyons des passeurs de frontières.

Alors chiche, retroussons-nous les manches pour que vive en actes ce Projet Educatif Intercommunal !

Dominique FEDIEU,
Vice-Président Petite enfance, enfance, jeunesse

Nos partenaires

La Communauté de communes Médoc Estuaire s'appuie sur deux fédérations d'éducation populaire pour la conduite de cette démarche : les Francas et la Ligue de l'enseignement. Les services de la Communauté de communes sont étroitement associés et assurent l'animation générale. Un comité de pilotage mobilise, outre les élus de la Communauté de communes, les partenaires habituels de la collectivité dans le domaine de l'éducation : la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole, l'Education Nationale, etc.

Un projet créé ensemble …

… à faire vivre ensemble !

DES DIAGNOSTICS

Réalisés en amont de la démarche, ils ont permis de s'accorder sur des constats, d'identifier les forces et contraintes du territoire, les attentes et besoins des publics.

Partager ces diagnostics, les enrichir, croiser les regards sur les situations, sera un préalable essentiel pour associer le plus grand nombre au Projet Educatif Intercommunal.

UN TRAVAIL COLLECTIF

A l'occasion des Comités Techniques Thématiques, de temps forts avec les familles ou avec les enfants, d'ateliers animés avec les jeunes, de nombreux acteurs ont pu enrichir la démarche.

La mise en œuvre du Projet Educatif Intercommunal devra encourager la poursuite de ce travail collectif dans toutes les étapes à venir.

DES VALEURS

Il s'agit des valeurs partagées par les acteurs éducatifs du territoire et sur lesquelles se fondent le Projet Educatif Intercommunal.

Leur appropriation par l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire est une condition préalable à la mise en œuvre du Projet Educatif Intercommunal.

DES PRINCIPES

Il s'agit de choix opérés par la Communauté de communes concernant la manière d'envisager la structuration et la mise en vie du Projet Educatif Intercommunal.

Il s'agira de s'assurer que le Projet Educatif Intercommunal est effectivement mis en œuvre en tenant compte de ces principes.

DES ORIENTATIONS

Ce sont les objectifs principaux fixés pour la durée du Projet Educatif Intercommunal

DES ETAPES

Plutôt que de proposer des échéances arbitraires, le choix s'est porté sur une logique d'étapes permettant d'échéancer une progression, dans un domaine donné, en tenant compte de la situation initiale et des moyens mobilisables.

Ces étapes peuvent constituer un guide de travail pour les différents services et partenaires mobilisés.

L'EVALUATION

Elle se déroule au fur et à mesure de la mise en œuvre du Projet Educatif Intercommunal. Un point de situation plus large sera effectué à mi-parcours et un bilan en fin de parcours.

Il s'agira d'associer les enfants, les jeunes et leurs familles, ainsi que les différents acteurs éducatifs du territoire aux différentes démarches d'évaluation.

DES FICHES DEMARCHE

Elles permettent à chaque acteur éducatif de décrire sa contribution concrète au Projet Educatif Intercommunal, en référence aux orientations et étapes définies.

Elles se traduisent en fiches projets, mais aussi dans les projets pédagogiques des différentes structures intervenant dans le cadre du Projet Educatif Intercommunal.

NOS VALEURS

Notre projet se réfère à la Convention internationale des droits de l'enfant et à la Convention européenne des droits de l'Homme et du Citoyen.

Il se base sur le triptyque des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité.

Respectueux des individualités et des différences, notre projet traduit les notions de partage, entraide, tolérance, bienveillance relationnelle, la valorisation de tous, etc.

Soucieux du collectif, notre projet affirme le principe de laïcité comme moyen de vivre ensemble.

DES DIAGNOSTICS

UN TRAVAIL COLLECTIF

NOS PRINCIPES

Articuler notre action éducative autour de valeurs faisant consensus.

Répondre aux besoins des enfants et des jeunes du territoire.

Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de s'émanciper.

Participer à l'attractivité du territoire.

Mobiliser le plus grand nombre d'acteurs éducatifs.

Porter une attention particulière aux familles.

NOS ORIENTATIONS

Organiser une proposition éducative cohérente et soucieuse de l'équité territoriale
Laisser aux enfants et aux jeunes la possibilité de gérer leurs temps libres
Proposer une offre éducative complémentaire et contribuer à l'enrichir de façon permanente
Participer à la construction des compétences nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté active
Contribuer, par l'éducation, au développement d'une société promotrice du vivre ensemble

Envie de découvrir le projet dans son intégralité ?

Ce quatrième numéro des brèves du Projet Educatif Intercommunal présente les principaux points du projet adopté par le Conseil communautaire suite au travail collectif animé tout au long de l'année 2018.

Un document plus complet est disponible à l'adresse suivante : http://adefinir-cdc-medocestuaire.fr

Et maintenant ?

Les principes et orientations du Projet Educatif Intercommunal pour ces 4 prochaines années se déclinent autour de différentes actions :

1. S'approprier et participer à la mise en œuvre du Projet Educatif Intercommunal
2. Une organisation de service adaptée aux orientations
3. Améliorer les continuités éducatives entre les structures
4. Intensifier et généraliser la démarche d'ouverture des domaines d'éducation
5. Renforcer et diversifier la dynamique partenariale
6. Permettre aux familles d'être parties-prenantes du Projet Éducatif Intercommunal et de l'organisation des structures
7. Associer les enfants et les jeunes de la vie de la structure à celle du territoire
8. Un projet pour et avec les jeunes
9. Une gouvernance du Projet Educatif Intercommunal adaptée aux enjeux éducatifs
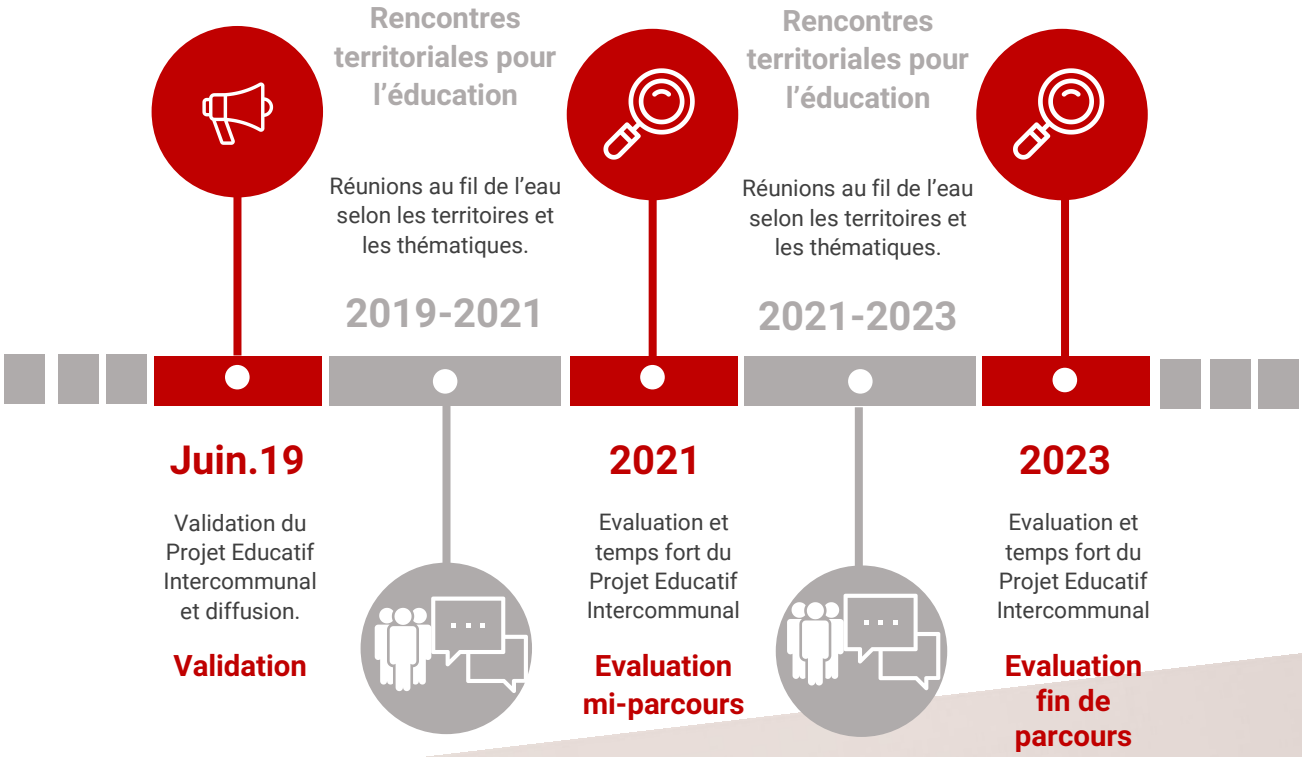
Dans la continuité des comités techniques thématiques, des rencontres seront organisées et déployées tout au long de la mise en œuvre du projet.